

SERQUIGNY. Un verger conservatoire va être créé

Dans le cadre du développement durable, la commune de Serquigny prévoit la création d'un verger conservatoire. L'objectif n'est pas de faire du rendement, mais de sauvegarder des espèces anciennes de poiriers et pommiers.

C'est un terrain d'1,4 hectare à la sortie de Serquigny, dans la côte Saint-Georges. Un endroit fauché une fois par an, vierge de tout produit phytosanitaire depuis des années.

À l'automne prochain, soixante pommiers et poiriers seront plantés pour former un verger conservatoire. « Ce seront des espèces en voie de disparition », explique Philippe Danneels, 5^e adjoint au maire en charge de l'environnement. Il y a 30 ou 40 ans, on trouvait des pommiers dans les herbages, des variétés de haute tige, mais cela a plus ou moins disparu, alors que les pommiers utilisés pour le cidre, ce sont des espèces productives. Nous, on veut sauvegarder ce patrimoine vivant, il n'y a aucune recherche de rendement. »

La municipalité a fait appel à l'expertise de l'association pomologique de Normandie, présidée par Jean-Pierre Couturier et connue pour son travail au potager conservatoire de Beaumesnil. Ce type de plants,

« on ne le trouve pas chez les pépiniéristes du coin », précise Philippe Danneels. Les services techniques de la commune s'occuperont des plantations. Des greffes sont déjà prévues au printemps 2021, dans le respect des pratiques ancestrales. « Ce sera un verger de plein vent, cela favorisera la pollinisation », ajoute l'adjoint.

« Ce ne sera pas un jardin public »

Ce projet s'inscrit dans la volonté du conseil municipal de promouvoir le développement durable, sous l'impulsion du nouveau maire, Frédéric Delamare. « C'est une question indispensable, souligne-t-il. Nous sommes une commune importante sur ce sujet-là, nous avons des bois, nous sommes au bord de la Charentonne... Nous nous sommes fixés l'objectif de planter un arbre par mois. On amorce cette logique avec le verger. »

Un plan va être constitué pour déterminer l'aménagement du terrain. Car en plus

des pommiers et des poiriers, la Ville veut y créer un parcours de santé, installer des bancs, une boîte à livres, un espace d'information sur le verger, pourquoi pas ensuite des ruchers et des hôtels à insectes. « Ce ne sera pas un jardin public, il n'y aura pas de jeux d'enfants », tient à dire Frédéric Delamare. Et il n'est pas question de bétonner pour construire un parking. On accèdera au verger par des cheminements piétonniers depuis le centre-bourg. Et pour l'entretien, le maire verrait bien des moutons paître au milieu des arbres.

Les écoles seront associées tout au long du projet. « Et l'on pourra manger des pommes de Serquigny à l'école de Serquigny », se réjouissent les élus. Les arbres devraient mettre trois ou quatre ans à produire leurs premiers fruits. Ainsi, les élèves de CP qui assisteront à la plantation à l'automne 2020 pourront déguster la récolte quand ils entreront en CM2.

Anthony Bonnet



Frédéric Delamare en compagnie de ses adjoints Eric Lefebvre et Philippe Danneels sur le terrain destiné à accueillir le verger.